



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2016, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	19-2467-9	<b>Numéro de version:</b>	1.03
<b>Date de révision:</b>	08/03/2016	<b>Annule et remplace la version du :</b>	13/03/2015

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ IMPREGUM™ PENTA™ SOFT QUICK, BASE

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

#### - Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

#### Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise

**Téléphone:** 01 30 31 82 82

**E-mail:** tfr@mmm.com

**Site internet** <http://3m.quickfds.com>

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

#### CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A - Skin Sens. 1A; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (aigue), Catégorie 1 - Aquat. Aig. 1; H400  
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aquat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

## 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

### MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

### Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

### Pictogrammes



### Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
1-Dodécyl-1H-imidazole	4303-67-7	< 0,8
Mentha arvensis, extraits	90063-97-1	< 0,5

### MENTIONS DE DANGER:

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### MENTIONS DE MISE EN GARDE

#### Prévention:

P280E	Porter des gants de protection.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.

#### Intervention::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

#### Elimination:

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
------	---

### Note sur l'étiquetage

H373 ne s'applique pas du fait de la forme physique

## 2.3 .Autres dangers

## 3M™ IMPREGUM™ PENTA™ SOFT QUICK, BASE

Contient une substance qui correspond aux critères de vPvB, conformément au règlement REACH (1907/2006) et ses modifications. Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Prépolymère polyuréthane	110531-92-5		50 - 60	Irr. des yeux 2, H319 (Auto classées)
Glycerides, C14-18	67701-27-3	266-945-8	10 - 20	
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	26898-17-9	248-097-0	5 - 20	Tox. aquatique chronique 4, H413 (Auto classées)
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce (N° d'enregistrement REACH:01-2119488218-22)	68855-54-9	272-489-0	1 - 10	STOT RE 1, H372 (Auto classées)
Cristobalite	14464-46-1	238-455-4	1 - 10	STOT RE 1, H372 (Auto classées)
N-Ethyltoluène-4-sulfonamide	80-39-7	201-275-1	1 - 5	Tox. aigüe 4, H302; Tox.aquatique chronique 3, H412 (Auto classées)
C.I. Pigment blanc 5	1345-05-7	215-715-5	< 2	
1-Dodécyl-1H-imidazole	4303-67-7	224-314-4	< 0,8	Tox. aigüe 4, H302; Irr. des yeux 2, H319; Sens. de la peau 1A, H317; Aquatique aiguë 1, H400,M=100; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10 (Auto classées)
Mentha arvensis, extraits	90063-97-1	290-058-5	< 0,5	Tox. aquatique chronique 2, H411 (Fournisseur) Tox. aigüe 4, H302; Irr. des yeux 2, H319; Skin Sens. 1B, H317 (Auto classées)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

### 4. PREMIERS SOINS

#### 4.1. Description des premiers secours:

##### **Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

##### **Contact avec la peau:**

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

##### **Contact avec les yeux:**

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**En cas d'ingestion:**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

**4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Non applicable

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**5.1. Moyens d'extinction:**

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:**

Aucun inhérent à ce produit

**Décomposition dangereuse ou sous-produits**

Substance

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Vapeurs ou gaz irritants

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

**5.3. Conseils aux pompiers:**

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:**

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

**6.4. Références à d'autres sections:**

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Ne pas mettre dans les yeux. Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser une nouvelle paire.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:**

Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents

oxydants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Cristobalite	14464-46-1	VLEPs France	VLEP (fraction respirable) (8 heures) : 0.05 mg/m3	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

#### Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

### 8.2. Contrôles de l'exposition:

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

##### Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

##### Protection de la peau/la main

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

##### Protection respiratoire:

Aucun requis.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Apparence/odeur:	Odeur caractéristique. Pâte bleu.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié

## 3M™ IMPREGUM™ PENTA™ SOFT QUICK, BASE

<b>Dangers d'explosion:</b>	Non classifié
<b>Propriétés comburantes:</b>	Non classifié
<b>Point d'éclair:</b>	Point d'éclair > 93°C
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (LEL)</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (UEL)</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Pression de vapeur</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Densité relative</b>	> 1 [Réf. Standard :Eau = 1]
<b>Hydrosolubilité</b>	Négligeable
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Taux d'évaporation:</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Densité de vapeur</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Viscosité</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Densité</b>	1 - 1,2 g/cm <sup>3</sup>

### 9.2. Autres informations:

**Teneur en matières volatiles:** *Non applicable.*

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

### 10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts

Bases fortes

Agents oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
------------------	------------------

Non applicable	
----------------	--

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

## Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

### Inhalation:

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé .

### Contact avec la peau:

Peut être nocif par contact avec la peau. Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

### Contact avec les yeux:

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

### Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

### Autres effets de santé:

### Cancérogénicité:

Les expositions qui peuvent causer des effets sur la santé suivants ne sont pas prévues pendant une utilisation normale et prévue:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

### Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé.2 000 - 5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.2 000 - 5 000 mg/kg
Prépolymère polyuréthane	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Prépolymère polyuréthane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Glycerides, C14-18	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Glycerides, C14-18	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	Ingestion	Rat	LD50 > 10 360 mg/kg
Cristobalite	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Cristobalite	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,7 mg/l
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
N-Ethyltoluène-4-sulfonamide	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
N-Ethyltoluène-4-sulfonamide	Ingestion	Composita	LD50 estimé à 300 - 2 000 mg/kg

**3M™ IMPREGUM™ PENTA™ SOFT QUICK, BASE**

		nts similaire s	
C.I. Pigment blanc 5	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
C.I. Pigment blanc 5	Dermale	Composants similaire s	LD50 > 1 000 mg/kg
C.I. Pigment blanc 5	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Composants similaire s	LC50 > 2,52 mg/l
1-Dodécyl-1H-imidazole	Ingestion	Rat	LD50 641 mg/kg
Mentha arvensis, extraits	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Mentha arvensis, extraits	Ingestion	Rat	LD50 1 240 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
Prépolymère polyuréthane	Lapin	Aucune irritation significative
Cristobalite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Données in Vitro	Aucune irritation significative
1-Dodécyl-1H-imidazole	Lapin	Moyennement irritant
Mentha arvensis, extraits	Lapin	Moyennement irritant

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
Prépolymère polyuréthane	Lapin	Irritant modéré
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Lapin	Moyennement irritant
1-Dodécyl-1H-imidazole	Données in Vitro	Irritant sévère
Mentha arvensis, extraits	Données in Vitro	Irritant sévère

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
Prépolymère polyuréthane	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Souris	Non sensibilisant
1-Dodécyl-1H-imidazole	Souris	Sensibilisant
Mentha arvensis, extraits	Cochon d'Inde	Sensibilisant

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité cellules germinales**

Nom	Route	Valeur
Prépolymère polyuréthane	In vitro	Non mutagène
Cristobalite	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Cristobalite	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

## 3M™ IMPREGUM™ PENTA™ SOFT QUICK, BASE

Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1-Dodécyl-1H-imidazole	In vitro	Non mutagène

### Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Cristobalite	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène

### Toxicité pour la reproduction

#### Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Organe(s) cible(s)

#### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Cristobalite	Inhalation	silicose	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Inhalation	silicose	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Ingestion	système hématopoïétique   des yeux   rénale et / ou de la vessie	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 3 738 mg/kg/day	90 jours

### Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

### 12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

**3M™ IMPREGUM™ PENTA™ SOFT QUICK, BASE**

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
1-Dodécyl-1H-imidazole	4303-67-7		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
C.I. Pigment blanc 5	1345-05-7		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Prépolymère polyuréthane	110531-92-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Cristobalite	14464-46-1		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	68855-54-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Glycerides, C14-18	67701-27-3		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
N-Ethyltoluène-4-sulfonamide	80-39-7	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>=80 mg/l
N-Ethyltoluène-4-sulfonamide	80-39-7	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	26898-17-9	Diatomée	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	26898-17-9	poisson zèbre	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	26898-17-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Mentha arvensis, extraits	90063-97-1		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

**3M™ IMPREGUM™ PENTA™ SOFT QUICK, BASE**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
N-Ethyltoluène-4-sulfonamide	80-39-7	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	3.1 jours (t 1/2)	Autres méthodes
1-Dodécyl-1H-imidazole	4303-67-7	Modelé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	7.52 heures (t 1/2)	Autres méthodes
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	68855-54-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Prépolymère polyuréthane	110531-92-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Cristobalite	14464-46-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
C.I. Pigment blanc 5	1345-05-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Glycerides, C14-18	67701-27-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
N-Ethyltoluène-4-sulfonamide	80-39-7	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	3 % en poids	OCDE 301C
1-Dodécyl-1H-imidazole	4303-67-7	Modelé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	56.1 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	26898-17-9	Laboratoire Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 % en poids	OCDE 301C
Mentha arvensis, extraits	90063-97-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Kieselguhr, calciné au fondant de	68855-54-9	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

**3M™ IMPREGUM™ PENTA™ SOFT QUICK, BASE**

carbonate de sodium du commerce		pour la classification				
Glycerides, C14-18	67701-27-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Cristobalite	14464-46-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Prépolymère polyuréthane	110531-92-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
C.I. Pigment blanc 5	1345-05-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
1-Dodécyl-1H-imidazole	4303-67-7	Modélé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	3799	Autres méthodes
N-Ethyltoluène-4-sulfonamide	80-39-7	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.8	Autres méthodes
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	26898-17-9	expérimental BCF-Carp	60 jours	Facteur de bioaccumulation	23000	Autres méthodes
Mentha arvensis, extraits	90063-97-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

**12.4. Mobilité dans le sol:**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:**

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**12.6. Autres effets néfastes:**

Pas d'information disponible.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer le produit durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Éliminer le matériel complètement durci

## 3M™ IMPREGUM™ PENTA™ SOFT QUICK, BASE

(ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Si aucune des options d'élimination sont disponibles, les déchets de produits complètement durcis ou polymérisés peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

### Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06\* Produit chimique contenant des substances dangereux.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport.

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Cancérogénicité

##### Ingrédient

Cristobalite

##### Numéro CAS

14464-46-1

##### Classification

Grp. 1: Cancérogène pour l'homme

##### Réglementation

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

#### Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

### 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Liste des codes des mentions de dangers H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

#### Raison de la révision:

Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été ajoutée.  
Section 2: Référence phrase H - L'information a été ajoutée.  
2: Identification des dangers - L'information a été supprimée.  
Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.  
Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été ajoutée.  
Section 02: Label Elements: CLP Medical Device - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Précaution CLP - Elimination - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été ajoutée.  
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: texte graphique - L'information a été supprimée.  
Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.  
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été ajoutée.  
Section 2: Référence phrase R - L'information a été supprimée.  
Remarque (phrase) - L'information a été supprimée.  
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.  
Section 03: Référence à la phrase H (explication dans section 16) - L'information a été ajoutée.  
Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) - L'information a été supprimée.  
A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été supprimée.  
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.  
Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :  
- L'information a été modifiée.  
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été ajoutée.  
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été supprimée.  
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Danger cancérrogénique (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau cancérrogénicité - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.  
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - L'information a été supprimée.  
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été supprimée.  
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.  
Section 11: Specific Target Organ Toxicity - single exposure text - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.  
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.  
Section 12: Pas d'information disponibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été ajoutée.  
Section 12: Rayon du tableau PBT/vPvB - L'information a été supprimée.  
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.  
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.  
Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 15: Remarque d'étiquetage et Détergent EU - L'information a été ajoutée.  
16. Phrases de risques - L'information a été supprimée.  
Section 16 : phrases de risques - L'information a été supprimée.  
Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations. - L'information a été modifiée.  
Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. -  
L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est

la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

**Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site [www.3m.fr](http://www.3m.fr)**